



Evaluation des diplômes Licences – Vague B

ACADÉMIE : NANTES

Établissement : Université de Nantes

Demande n° S3LI1200814

Domaine : Sciences humaines et sociales

Mention : Sociologie

Présentation de la mention

La licence de Sociologie propose une formation générale en trois ans comportant des enseignements théoriques, de méthodologie et des enseignements de pré-professionnalisation. Les étudiants licenciés peuvent, majoritairement, envisager une poursuite d'études en master de Sociologie, au sein de l'établissement comme au niveau national, mais aussi tenter une insertion professionnelle directe dans différents domaines d'activité comme la conduite d'enquête, le développement local, les affaires sociales (après concours) ou le conseil en emploi ou en insertion professionnelle.

Ces insertions professionnelles, comme la poursuite d'études en master, sont néanmoins conditionnées par le centrage de la formation sur la sociologie et ses méthodes. Les 4 parcours proposés, calibrés en fonction des masters de sociologie de l'établissement, sont :

- Travail-Entreprise-Organisations, conduisant aux métiers du diagnostic sociologique,
- Culture-Loisirs, permettant de s'orienter vers la spécialité Expertise des professions et institutions de la culture du master Cultures et sociétés,
- Education-Formation, principalement destiné aux étudiants souhaitant intégrer le master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation,
- Développement social, qui prépare aux concours de l'enseignement et du travail social.

Des réorientations sont possibles après le premier semestre qui propose un choix d'enseignement optionnel dans quelques autres disciplines des Sciences humaines et sociales.

Les étudiants disposent de ressources pédagogiques avec la plate-forme Madoc (plate-forme pédagogique virtuelle) et peuvent utiliser les moyens informatiques mis à leur disposition par l'établissement.

Indicateurs

Nombre d'inscrits en L1	268
Nombre d'inscrits en L2	148
Nombre d'inscrits en L3	153
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	NR
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	NR
% d'abandon en L1	26 %
% de réussite en 3 ans	NR
% de réussite en 5 ans	NR
% de poursuite des études en master ou dans une école	NR
% d'insertion professionnelle	NR

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Cette licence est très classique dans sa structure comme dans son programme et ouvre très peu à d'autres disciplines des SHS. La majorité des étudiants licenciés poursuivent donc en master de Sociologie au sein du même établissement, et on peut craindre une tendance à privilégier une monodisciplinarité et un caractère peut-être trop tubulaire de la filière de sociologie au sein de cette Université. L'équipe pédagogique est importante et les responsabilités sont partagées de manière efficace semble-t-il. Les données relatives à la réussite des étudiants ne sont hélas pas disponibles dans le dossier.

L'ouverture internationale est très développée et les mobilités étudiantes sont nombreuses. Un double-diplôme est proposé.

- Points forts :

- Equipe pédagogique nombreuse et ancrage des enseignements sur des logiques de recherche et de poursuite d'études, cohérence des parcours à ce niveau.
- Implication de l'équipe dans les dispositifs d'orientation active, d'informations et de suivi des étudiants, en particulier relations suivies avec les enseignants du secondaire (en SES).
- Encouragement à la mobilité, proposition d'un double-diplôme.
- Prise en compte des contraintes particulières pour adapter les études.

- Points faibles :

- Faiblesse des enseignements d'ouverture réelle (hors champs de la sociologie).
- Pas de passerelles prévues.
- Pas d'étude disponible sur les sortants non diplômés.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

Une mutualisation d'enseignements avec d'autres départements de SHS au sein de l'établissement pourrait aboutir à la mise en place d'un système de choix optionnels d'UE d'ouverture, susceptible de favoriser non seulement les réorientations à l'issue de S1 ou de S2, mais aussi de diversifier les possibilités d'insertion en master pour les étudiants licenciés.

Une réflexion sur les passerelles entre les différentes formations proposées semble utile.

La justification dans le dossier du parcours préparant aux masters enseignement est assez vague et mériterait d'être précisée.

Il ne semble pas avoir été mis en place de dispositif d'assurance-qualité intégrant, en particulier, une démarche d'évaluation de la formation par les étudiants.

Une politique de stage obligatoire devrait pouvoir être mise en place sur la base du dispositif existant de stage facultatif.